PLAN LOGEMENT LIVRE EVOLUTIF

Travaux à charge de l'acquéreur permettant l'éventuelle adaptation PMR du logement

- Condamnation des placards de la chambre 1 et du séjour. Pose de cloisons.
- Agrandissement du WC par dépose des cloisons des placards de la chambre 1 et
- Adaptation du faux-plafond dans le WC accessible PMR

Accessibilité douche PMR:

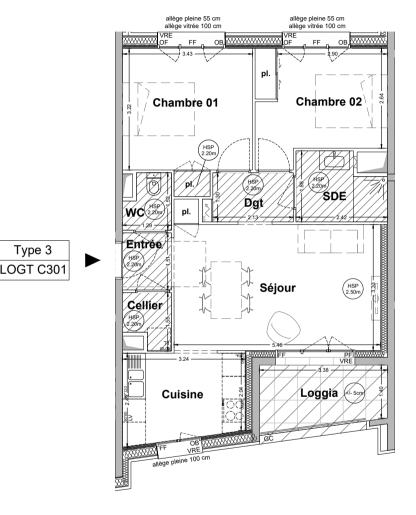
- Isolement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur de douche
- Démolition de la chape existante dans la SDE
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la SDE
- Mise en oeuvre de l'étanchéité de l'espace douche et d'un revêtement au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)
- Pose du revêtement de sol
- Repose des paroi et porte de douche

LEGENDE

OF	Fenêtre à la française
ОВ	Fenêtre oscillo battant
PF	Porte Fenêtre
FF	Fenêtre fixe
VR(E)	Volet Roulant (Electrique)
HSP	Hauteur sous plafond
GC	Garde-Corps
DEP	Descente d'eaux pluviales
	Cloison démontable (PMR)
GTL	Tableau électrique
	Retombée de poutre
	Aires de manoeuvre pour personne à mobilité réduite
	Gaine technique
	Trappe technique

Soffite ou Faux Plafond

Dalles sur plots



PRADO GRANDE

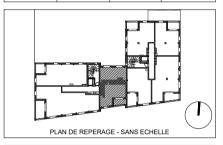
52 rue des Munitionnettes 35000 Rennes



Espacil Accession 20 rue Guy Ropartz

CS 54211 35042 Rennes Cedex

BATIMENT	NIVEAU	TYPE	LOGEMENT
С	R+3	Т3	C301 / access. coop.



PIECES	SURFACES
Entrée	2.05 m ²
Cuisine	7.30 m ²
Séjour	18.60 m²
Chambre 1	11.65 m²
Chambre 2	9.75 m ²
SDE	3.90 m ²
WC	1.70 m ²
Cellier	1.70 m²
Dégagement	2.75 m ²

TOTAL	59.40 m²	
Longia	5 30 m²	

Plan établi le : novembre 2024 Plan modifié le :

NOTA : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.



PLAN D'ADAPTATION PMR

Travaux à charge de l'acquéreur permettant l'éventuelle adaptation PMR du logement

- Condamnation des placards de la chambre 1 et du séjour. Pose de cloisons.
- Agrandissement du WC par dépose des cloisons des placards de la chambre 1 et du séiour
- Adaptation du faux-plafond dans le WC accessible PMR

Accessibilité douche PMR:

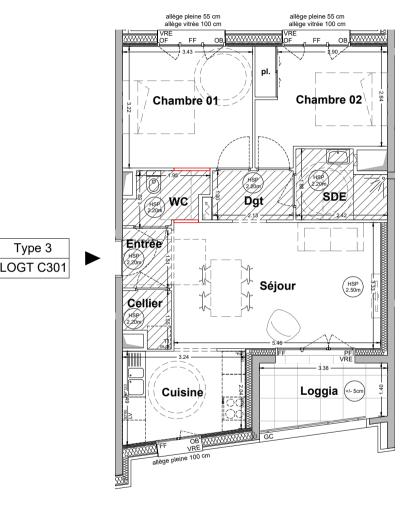
- Isolement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur de douche
- Démolition de la chape existante dans la SDE
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la SDE
- Mise en oeuvre de l'étanchéité de l'espace douche et d'un revêtement au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)
- Pose du revêtement de sol
- Repose des paroi et porte de douche

LEGENDE

OF	Fenêtre à la française	
OB	Fenêtre oscillo battant	
PF	Porte Fenêtre	
FF	Fenêtre fixe	
VR(E)	Volet Roulant (Electrique)	
HSP	Hauteur sous plafond	
GC	Garde-Corps	
DEP	Descente d'eaux pluviales	
	Cloison démontable (PMR)	
GTL	Tableau électrique	
	Retombée de poutre	
	Aires de manoeuvre pour personne à mobilité réduite	
	Gaine technique	
	Trappe technique	

Soffite ou Faux Plafond

Dalles sur plots



Type 3

PRADO GRANDE

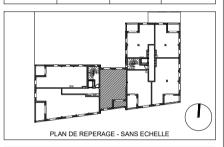
52 rue des Munitionnettes 35000 Rennes



Espacil Accession 20 rue Guy Ropartz CS 54211

35042 Rennes Cedex

BATIMENT	NIVEAU	TYPE	LOGEMENT
С	R+3	Т3	C301 /
-			access. coop.



PIECES	SURFACES
Entrée	2.05 m ²
Cuisine	7.30 m ²
Séjour	18.20 m²
Chambre 1	11.00 m ²
Chambre 2	9.75 m ²
SDE	3.90 m ²
WC	2.75 m ²
Cellier	1.70 m²
Dégagement	2.75 m ²

TOTAL	59.40 m²	
Loggia	5.30 m²	

Plan établi le :	novembre 2024
Plan modifié le :	

NOTA : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.